



**COMPRÉHENSION DE L'ORAL. 30 minutes**

**Écoute 1. (15 Minutes)**

**Vous allez écouter un reportage du journal télévisé. Choisissez la réponse correcte (a, b ou c) et écrivez-la dans la grille.**

7 questions = 10 points	Calificación
-------------------------	--------------

1. D'où proviennent les chats du Café des Chats ?

- a) Les chats proviennent des associations qui protègent les animaux.
- b) Ce sont les clients qui peuvent laisser les chats au lieu de les abandonner dans les rues.
- c) Ce sont des chats perdus ou abandonnés dans les rues de Paris.

2. Quelle est la différence par rapport aux nékocafés (Cafés des chats au Japon) ?

- a) Au Japon, il faut payer à l'entrée pour une durée déterminée.
- b) Au Japon, il y a un maximum de chats par nékocafé.
- c) En France, les chats doivent être vaccinés et stérilisés.

3. Quel est l'avantage du Café des chats ?

- a) On peut suivre une thérapie basée sur le ronronnement.
- b) Il soutient les associations pour la défense des animaux.
- c) L'ambiance est conviviale et les chats permettent aux clients de discuter entre eux.

4. Dans le Café des chats...

- a) Le fait de caresser un chat est garanti.
- b) Le fait de caresser un chat n'est pas garanti.
- c) Il est interdit de caresser les chats.



5. Quel est le critère le plus important à l'heure de sélectionner les chats ?

- a) La santé.
- b) La race.
- c) La sociabilité.

6. Les associations de défense animale...

- a) Approuvent le Café des Chats comme une forme de protéger les chats sans les commercialiser.
- b) Ont peur que les chats deviennent un produit de consommation
- c) Vont faire une campagne contre le Café des Chats pour éviter que les gens dérangent les chats en les caressant quand ils n'en ont pas besoin.

7. Le Cafés des Chats de Paris...

- a) est le premier à ouvrir ses portes en France
- b) est le premier à ouvrir ses portes en Europe.
- c) sera le seul Café des chats en France.

<u>QUESTION</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>	<u>7</u>
<u>RÉPONSE</u>							



**Écoute 2. (15 Minutes)**

Écoutez cet entretien avec Georges Moustaki. Répondez V (vrai), F (faux) ou ? (on ne sait pas) dans la grille.

8 questions = 10 points	Calificación
-------------------------	--------------

1. Moustaki va voir la Méditerranée chaque année.
2. Georges Moustaki a visité tous les pays de la Méditerranée.
3. Il a réalisé beaucoup de ses rêves grâce à sa profession.
4. Il est à l'aise quand il voyage dans le monde parce qu'il a passé son enfance à Alexandrie.
5. Il s'est rapidement habitué au mélange culturel d'Alexandrie.
6. Il a vécu la guerre et les bombardements avec une grande sensation d'insécurité.
7. Il a écrit un livre qui raconte les expériences d'un ami pendant la guerre.
8. L'ami de Moustaki vient le voir chaque année pour partager de bons moments.

<u>QUESTION</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>	<u>7</u>	<u>8</u>
<u>RÉPONSE</u>								



## COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

### Texte 1. (35 Minutes)

8 questions = 10 points

CALIFICACIÓN:

### TWITTER ET FACEBOOK SONT-ILS DES ESPACES PRIVÉS ?

Quand Martine Aubry présente des idées tranchées sur Internet.

**Ce que dit Martine Aubry mardi 6 septembre, lors d'une conférence de presse:**

"Twitter ou Facebook, c'est ouvert à un public qui vous suit. Ce n'est pas un média ouvert à tous", estime Martine Aubry qui s'indignait, notamment, que des salariés aient pu être licenciés après avoir critiqué leur entreprise sur les réseaux sociaux.

**VRAI.** Les informations postées par les internautes sur les murs personnels de Facebook ne sont pas détectables par les moteurs de recherche. Or chaque internaute est libre d'ouvrir ou non sa page Facebook à qui il l'entend. En cela, Martine Aubry est fondée à dire que Facebook n'a pas fondamentalement été conçu comme un espace public ouvert à tous.

**FAUX.** Il en va tout autrement de Twitter. D'abord parce que les titulaires d'un compte Twitter ne sélectionnent pas à l'entrée qui peut suivre leurs tweets ou non. Ils peuvent bloquer une personne indésirable par la suite. Mais même ce verrou a posteriori ne rend pas les informations postées confidentielles. En effet, les moteurs de recherche sont capables de faire remonter les tweets de tout internaute. De facto, les informations délivrées sur Twitter entrent techniquement dans le domaine public.

À l'heure actuelle, la jurisprudence ne fait pas la distinction et considère de la même manière une information postée sur un mur personnel de Facebook ou un tweet. Dans les deux cas, l'internaute est déclaré responsable de ses propos et les lois en matière de diffamation s'imposent à lui avec la même rigueur que s'il avait écrit en une d'un grand quotidien ! Seuls les messages personnels entre internautes sont considérés comme relevant du secret de la correspondance privée. La justice considère qu'une simple capture d'écran peut constituer un élément de preuve dès lors que son authenticité n'est pas remise en cause...

C'est contre cet état de fait que la candidate Martine Aubry s'insurge. Elle promet de changer la loi, et par conséquent la jurisprudence, afin que Facebook et Twitter redeviennent des espaces totalement privés.

Le Point.fr- Publié le 07/09/2011



Lisez le texte et dites si les affirmations suivantes sont vraies (V) ou fausses (F) et justifiez en citant le passage du texte qui appuie le plus l'affirmation émise dans chaque cas (maximum : 25 mots).

	V	F
<p>1.</p> <p>D'après le texte, Martine Aubry n'a pas tort quand elle dit que Facebook n'est pas un média ouvert à tous.</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		
<p>2. D'après le texte, Facebook et Twitter ont pratiquement le même fonctionnement en ce qui concerne la privacité des informations postées.</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		
<p>3. Sur Twitter on peut bloquer une personne à l'entrée.</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		
<p>4. Grâce au système de sécurité les informations postées sur Twitter ne sont pas détectables par Google.</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		



<p>5. La loi considère que le mur de Facebook n'est pas un espace public.</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		
<p>6. La loi compare la publication d'information sur Facebook ou Twitter à la publication d'information dans un journal.</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		
<p>7. La justice considère les méls envoyés comme un espace public.</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		
<p>8. La candidate Martine Aubry est prête à modifier la législation pour que Facebook et Twitter ne soient plus considérés comme des espaces publics.</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		

**Texte 2. 35 minutes.**

8 questions= 10 points	CALIFICACIÓN:
------------------------	---------------

**Lisez ces quatre textes, extraits de l'Expansion, n° 783, avril 2013**

*La guerre des âges n'aura pas lieu si...*

Quelles pistes emprunter pour que pauvreté, chômage et précarité ne soient plus le lot réservé aux plus jeunes? Comment établir l'équilibre? [...]

- A. "Il y a cinquante ans, les pauvres, c'étaient les vieux. Aujourd'hui, ce sont les jeunes et les enfants. Pourtant, les retraités bénéficient toujours de dispositions fiscales plus favorables que celles des actifs [...] décidées pour la plupart à l'époque où les aînés étaient les laissés-pour-compte. Il ne s'agit pas d'opposer deux classes d'âge, mais d'organiser la solidarité des plus aisés vers les plus démunis, en supprimant des avantages devenus injustifiés [...]."

*Bruno Palier, directeur de recherche du CNRS à Sciences Po*

- B. "La *silver economy*, ce sont toutes ces activités destinées à pallier les inconvénients du vieillissement: services pour l'autonomie, domotique, robotique... Elles représentent un gisement formidable de croissance et d'emplois non délocalisables pour les jeunes, avec à la fois des postes non qualifiés, et d'autres au contraire, très techniques. Les plus de 60 ans sont déjà 15 millions et représentent un marché important. Le gouvernement veut accompagner la structuration de cette filière et promouvoir ces produits. [...]"

*Michèle Delaunay, ministre déléguée aux Personnes âgées*

- C. "Il faut rendre le système de retraite plus lisible pour les jeunes générations et les rassurer sur le fait que leurs droits seront préservés. Pour cela, sortons du système actuel, trop complexe, et dont les règles changent trop souvent. Passons à un système à la suédoise, avec des comptes individuels où sont enregistrées les cotisations versées, mesurant à chaque instant les droits acquis. [...] Restera à résoudre le problème du financement des retraites des générations issues du baby-boom, qui n'ont pas fait de réserves quand elles étaient en activité. Pour répartir la charge sans trop peser sur les actifs, on n'échappera pas à des mesures mélangeant hausse des prélèvements, recul rapide de l'âge de départ, et désindexation des pensions."

*Antoine Bozio, directeur de l'Institut des politiques publiques*



- D. “La vraie inégalité entre générations, aujourd’hui, c’est l’accès au marché du travail. Alors que les CDI protègent les salariés les plus âgés, les jeunes, bien souvent en contrat précaire, supportent l’essentiel des ajustements conjoncturels. À l’instar de la politique amorcée par l’accord sur la sécurisation de l’emploi, il faut davantage réglementer et taxer les CDD, et assouplir les CDI pour encourager l’embauche des jeunes.”

*Patrick Artus, directeur de la recherche économique de Natixis*

**Associez les titres suivants avec les textes A, B, C, D.**

1. La technologie et les services des personnes âgées au secours de l’emploi.
2. Flexibilisation des contrats à durée indéterminée.
3. Les personnes âgées favorisées à tort.
4. Modification du système des retraites.

**Le titre n° \_\_\_\_\_ correspond au texte A**

**Le titre n° \_\_\_\_\_ correspond au texte B**

**Le titre n° \_\_\_\_\_ correspond au texte C**

**Le titre n° \_\_\_\_\_ correspond au texte D**

**À partir des quatre textes précédents (A, B, C, D), écrivez dans la grille la réponse qui vous paraît correcte parmi celles qui vous sont proposées.**

1. Pour résoudre le poids économique des retraites,
  - a) il suffit d’ajuster les pensions à l’espérance de vie et à la situation économique.
  - b) il faut sortir du système actuel.
  - c) il n’y a qu’à augmenter les prélèvements, l’âge de la retraite et désindexer les pensions.
  - d) il est nécessaire d’avoir recours à ces trois points (a, b et c).





2. Pour donner du travail aux jeunes, il faut

- a) favoriser les CDD.
- b) modifier les CDI.
- c) augmenter les CDD.
- d) figer les CDI.

3. Les activités en faveur des personnes âgées,

- a) donnent du travail aux jeunes.
- b) favorisent surtout les travailleurs non qualifiés.
- c) favorisent surtout les travailleurs qualifiés.
- d) donnent du travail aux chômeurs.

4. Au niveau fiscalité, il faut

- a) avantager les jeunes et les enfants.
- b) augmenter la participation fiscale des personnes âgées.
- c) augmenter les impôts.
- d) soutenir les personnes âgées.

<u>QUESTION</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>
<u>RÉPONSE</u>				



## EXPRESSION ÉCRITE

### Épreuve 1. (45 Minutes)

150-250 mots

Dans le cadre de votre vie professionnelle ou privée, vous devez rédiger un mél "formel". Rédigez-le en suivant les consignes ci-dessous:

**Vous avez déjà contacté la personne par téléphone; demandez des informations supplémentaires; vous pouvez avoir à envoyer des documents et vos coordonnées; invitez la personne à vous répondre ou à vous contacter en cas de doute**

10 points	Calificación
-----------	--------------



Centro Universitario de  
Lenguas Modernas  
**Universidad** Zaragoza

FRANÇAIS B2



**Épreuve 2. (45 Minutes) 150-250 mots**

**Vous devez écrire dans le journal de votre université la critique d'un livre que vous avez lu ou d'un film que vous avez vu. Vous argumenterez aussi les émotions que vous avez ressenties lors de la lecture de ce livre ou de la projection de ce film.**

10 points	Calificación
-----------	--------------



Centro Universitario de  
Lenguas Modernas  
**Universidad** Zaragoza

FRANÇAIS B2



## EXPRESSION ORALE

PRÉSENTATION PERSONNELLE: 3 minutes

MONOLOGUE: 5-10 minutes. Le monologue se base sur un document écrit court ou une image. Le candidat aura quelques minutes pour le préparer.

INTERACTION: 5-10 minutes. Les examinateurs poseront des questions sur le sujet présenté (vie universitaire, vie quotidienne, vie sociale, sujets divers)

## CORRIGÉS

### Compréhension de l'oral :

#### Écoute 1 :

<b><u>QUESTION</u></b>	<b><u>1</u></b>	<b><u>2</u></b>	<b><u>3</u></b>	<b><u>4</u></b>	<b><u>5</u></b>	<b><u>6</u></b>	<b><u>7</u></b>
<b><u>RÉPONSE</u></b>	<b><u>A</u></b>	<b><u>A</u></b>	<b><u>C</u></b>	<b><u>B</u></b>	<b><u>C</u></b>	<b><u>B</u></b>	<b><u>A</u></b>

#### Écoute 2 :

<b><u>QUESTION</u></b>	<b><u>1</u></b>	<b><u>2</u></b>	<b><u>3</u></b>	<b><u>4</u></b>	<b><u>5</u></b>	<b><u>6</u></b>	<b><u>7</u></b>	<b><u>8</u></b>
<b><u>RÉPONSE</u></b>	<b><u>V</u></b>	<b><u>F</u></b>	<b><u>V</u></b>	<b><u>V</u></b>	<b><u>F</u></b>	<b><u>F</u></b>	<b><u>V</u></b>	<b><u>?</u></b>

Compréhension de l'écrit :

Texte 1 :

	V	F
<p>1. D'après le texte, Martine Aubry n'a pas tort quand elle dit que Facebook n'est pas un média ouvert à tous.</p> <p><b>EN CELA, MARTINE AUBRY, EST FONDÉE À DIRE QUE FACEBOOK N'A PAS FONDAMENTALEMENT ÉTÉ CONÇU COMME UN ESPACE PUBLIC OUVERT À TOUS.</b></p>	V	
<p>2. D'après le texte, Facebook et Twitter ont pratiquement le même fonctionnement en ce qui concerne la privacité des informations postées.</p> <p><b>IL EN VA TOUT AUTREMENT DE TWITTER.</b></p> <p><b>DE FACTO, LES INFORMATIONS DÉLIVRÉES SUR TWITTER ENTRENT TECHNIQUEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC.</b></p>		F
<p>3. Sur Twitter on peut bloquer une personne à l'entrée.</p> <p><b>... NE SÉLECTIONNENT PAS À L'ENTRÉE QUI PEUT SUIVRE LEURS TWEETS OU NON.</b></p>		F
<p>4. Grâce au système de sécurité les informations postées sur Twitter ne sont pas détectables par Google.</p> <p><b>EN EFFET, LES MOTEURS DE RECHERCHE SONT CAPABLES DE FAIRE REMONTER LES TWEETS DE TOUT INTERNAUTE.</b></p>		F
<p>5. La loi considère que le mur de Facebook n'est pas un espace public.</p> <p><b>..., LA JURISPRUDENCE NE FAIT PAS LA DISTINCTION ET CONSIDÈRE DE LA MÊME MANIÈRE UNE INFORMATION POSTÉE SUR UN MUR PERSONNEL DE FACEBOOK OU UN TWEET.</b></p>		F
<p>6. La loi compare la publication d'information sur Facebook ou Twitter à la publication d'information dans un journal.</p>	V	



<p><b>...ET LES LOIS EN MATIÈRE DE DIFFAMATION S'IMPOSENT À LUI AVEC LA MÊME RIGUEUR QUE S'IL AVAIT ÉCRIT EN UNE D'UN GRAND QUOTIDIEN!</b></p>		
<p>7. La justice considère les méls envoyés comme un espace public. <b>SEULS LES MESSAGES PERSONNELS ENTRE INTERNAUTES SONT CONSIDÉRÉS COMME RELEVANT DU SECRET DE LA CORRESPONDANCE PRIVÉE.</b></p>		F
<p>8. La candidate Martine Aubry est prête à modifier la législation pour que Facebook et Twitter ne soient plus considérés comme des espaces publics. <b>ELLE PROMET DE CHANGER LA LOI, ET PAR CONSÉQUENT LA JURISPRUDENCE, AFIN QUE FACEBOOK ET TWITTER REDEVIENTENT DES ESPACES TOTALEMENT PRIVÉS.</b></p>	V	

**Texte 2 :**

Le titre n° 3 correspond au texte A

Le titre n° 1 correspond au texte B

Le titre n° 4 correspond au texte C

Le titre n° 2 correspond au texte D

<b><u>QUESTION</u></b>	<b><u>1</u></b>	<b><u>2</u></b>	<b><u>3</u></b>	<b><u>4</u></b>
<b><u>RÉPONSE</u></b>	<b><u>D</u></b>	<b><u>B</u></b>	<b><u>A</u></b>	<b><u>B</u></b>



## SOURCES

Tous les documents sont authentiques.

**Compréhension de l'oral :**

**Texte 1 :** YouTube Canal de l'Agence France-Presse.

<http://www.youtube.com/watch?v=8AYZEvx8rUo>

17/09/2013

**Texte 2 :** TV5 Monde. Émission L'invité du 30 avril 2005.

**Compréhension de l'écrit :**

**Texte 1 :** Le Point.fr- Publié le 07/09/2011

**Texte 2:** l'Expansion, n° 783, avril 2013